

## Hotmail

Nouveau | Supprimer | Marquer comme ▾ Déplacer vers ▾ |

Messenger ▾ | Options ▾

agecvm@hotmail.com

Répondre Répondre à tous Transférer |

## Boîte de réception

Courrier indésirable

## Brouillons

Messages envoyés

## Messages supprimés

AEQ

AG

AGEnda 06-07

AGEnda09-10

AGEnda10-11

Appel coordination !

ASSÉ

autres associations

Bureau exécutif

CASSEE

CE

COBP

Comités

Coop FeeTeria

CRAM

CREM

CVM

Divers

Environnement

Étudiant-e

Exode

Exodegérant

FECQ - FEUQ

Femmes

Fondation CVM

Fournisseurs

## Grève2005 (3)

Laboratoire

Livres usagés

Locaux comités

Mobilisation

Pédagogie

## Permanence (3)

Professeur-e-s

Reprise

Revue de presse

RP

Socio-culturel

Socio-politique

TC

[Gérer les dossiers](#)[Ajouter un compte de messagerie](#)

Autres rubriques

Aujourd'hui

Contacts

Calendrier

## FACTURE 4756 - MUR ASSO

De : **AGECVM - Asso gén été Cégep Vieux Montréal** (agecvm@hotmail.com)

Envoyé : 27 janvier 2010 11:59:02

À : Nancy Duncan (nduncan@cvm.qc.ca)

Cc : SAE-Direction Lamarre, Alain (dsae@cvm.qc.ca); SAE Couturier, Denis (dcouturier@cvm.qc.ca); directiongenerale@cvm.qc.ca; Interne Chatel-Launay, Nicolas (nicolas.chatel.launay@gmail.com); PERMANENCE - DELEGUE INFORMATION Cardinal Lemieux, Maxime (ddadsaf@hotmail.com); LIVRES USAGÉS Desjarlais, Estelle (stelli\_d@hotmail.com); Pédagogie Fortin, François-Tim (cumulus.thecloud@gmail.com)

Cci : AGECVM - Asso gén été Cégep Vieux Montréal (agecvm@hotmail.com)

@ 2 pièces jointes | [Télécharger toutes les pièces jointes](#) (459,2 Ko)  
[090929F47...pdf](#) (228,0 Ko), [ententeCV...pdf](#) (231,2 Ko)

Bonjour,

Suite à votre rappel pour la facture 4756 datée du 29 septembre 2009 (voir ci-joint), l'AGECVM a reçu mandat de ses membres, lors de son Assemblée générale du 04 novembre dernier ([A09-04](#)) de ne pas payer cette facture:

----- EXTRAIT PV AG A09-04 DU 04 NOVEMBRE DERNIER -----

Andréa Pilote (Sciences humaines – Action sociale et média ) propose

**Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;****Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;****Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;****Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.**

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Discussion

Adoptée à l'unanimité

----- FIN EXTRAIT PV AG A09-04 -----

En effet, conformément à l'entente qui lie l'AGECVM et le CVM (voir ci-joint), l'AGECVM avait demandé le 04 juin 2009 par courriel l'autorisation de repeindre les murs extérieurs de notre local, courriel resté sans réponse ...

La peinture fut posée

Puis recouverte par la même peinture jaunâtre que partout ailleurs au Cégep, sans que l'AGECVM fut consultée ... Car nous aurions pu nous charger nous-même de repeindre ce mur, si la peinture que nous avons mise ne satisfaisait pas les autorités du Cégep

Donc ce manque de communication de la part de la Direction du Cégep ne peut aucunement nous pénaliser, comme cette facture semble nous le dire ...

Par ailleurs, il faudra aussi réfuter toute idée de déduire le montant de cette facture du montant des cotisations, comme suggéré par certain directeur, car la loi 32 sur l'accreditation des associations vous interdit de faire une telle manoeuvre ...

Il faudrait peut-être négocier un éventuel partage de cette facture ou tout autre règlement, qui devra être entériné par une Assemblée générale de l'AGECVM

Merci de votre attention

Étienne Philippart  
Secrétaire permanent  
avec l'aval de Nicolas Chatel-Launay  
Responsable aux Affaires internes